

# Délégué(e) Syndical(e)

Forme médiane (3 jours)

## Objectifs de l'action de formation :

A l'issue de la formation les participant(e)s seront en capacité de :

- Comprendre le rôle et les missions du Délégué Syndical.
- Intégrer les prérogatives et moyens d'action du Délégué Syndical.
- Situer le délégué syndical dans son lien avec la Section Syndicale d'entreprise et le Syndicat.

**Public :** Cette formation est plus particulièrement destinée aux militant(e)s désigné(e)s ou amené(e)s à être désigné(e)s comme Délégué(e) Syndical(e).

**Prérequis :** Avoir suivi la formation « Bienvenue à la FCE-CFDT » (n°1002 ou 1003)

**Durée :** 3 jours consécutifs, soit 24 heures

**Nombre de participants :** De 8 à 12 participants

**Méthodes mobilisées :** Cette formation est basée sur une approche pédagogique active alternant apports théoriques, exercices et mise en situation.

**Modalités d'évaluation :** L'évaluation des acquis est réalisée au fil de l'eau par des questionnements, des exercices, des questionnaires et des temps d'expérimentation.

**Frais pédagogiques :** 157,79 € par jour et par personne (en cas de prise en charge, par exemple, par le Comité Social et Économique, ou l'employeur).

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Cette formation a été conçue pour être accessible aux personnes en situation de handicap.

**Inscription et renseignements :** Auprès du Syndicat CFDT Chimie Énergie du territoire du participant.

**Délais d'inscription :** Dès la parution de la formation au calendrier des formations proposées, et au moins **30 jours** avant le 1<sup>er</sup> jour de la formation.

## Programme de la formation Délégué(e) Syndical(e) – 3 jours

1 <sup>er</sup> jour	2 <sup>e</sup> jour	3 <sup>e</sup> jour
<p>Accueil et présentation</p> <p>Expression des attentes</p> <p>Présentation de la formation</p> <p>Les structures CFDT et leur fonctionnement</p> <p>Les valeurs et les principes de la CFDT</p>	<p>Le Délégué Syndical</p> <p>Cadre juridique, droits et moyens</p> <p>Caractéristiques et spécificités du Délégué Syndical</p>	<p>Les 3 temps de la négociation</p> <p>Les négociations obligatoires (annuelles et triennales)</p>
<b>Repas</b>		
<p>Les temps forts du mouvement ouvrier</p> <p>Les sources du droit</p> <p>Les concepts de la législation</p> <p>Les IRP et la place de la Section Syndicale</p>	<p>Les missions du Délégué Syndical</p> <p>L'institutionnalisation du syndicalisme et les bonnes pratiques syndicales CFDT</p> <p>La proposition d'adhésion</p>	<p>Les réflexes du DS</p> <p>Plan d'évolution des pratiques syndicales de la Section</p> <p>Évaluation</p>